

COMPLEXE MUNICIPAL SAINT-JACQUES-LE-MINEUR

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées et adressées, à :

Mme. Isabelle Arcoite
Municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur
91, rue Principale, Saint-Jacques-le-Mineur, Qc, J0J 1Z0

seront reçues jusqu'à 14h00, heure locale en vigueur, le 06 février 2025, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure. Aucune analyse de conformité des soumissions ne sera faite publiquement.

Les intéressés pourront obtenir les documents de soumission au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec l'un des représentants par téléphone au numéro 1-866-669-7326 ou en consultant le site Web à l'adresse <https://seao.gouv.qc.ca/>. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par SEAO. Pour être valide, chaque soumission devra être accompagnée de tous les documents et informations requis par les documents d'appel d'offres.

Pour obtenir des renseignements pendant un appel d'offres, le soumissionnaire doit s'adresser uniquement au Maître de l'ouvrage, et ce, jusqu'à la date et l'heure de l'ouverture officielle des soumissions. Veuillez nous faire parvenir vos demandes écrites par courriel, à l'adresse suivante : dg@sjlm.ca.

Sont autorisées à présenter des offres, les entreprises ayant leur siège social au Québec ainsi que toute autre entreprise qui respecte les accords de libération des marchés publics établis par le gouvernement du Québec. Les entreprises québécoises devront posséder une licence émise par la Régie du bâtiment du Québec, selon la Loi sur le bâtiment (RLRQ, chapitre.B-1.1), couvrant les travaux requis. Cette licence devra être valide au moment du dépôt de la soumission.

Les instructions aux soumissionnaires et ses annexes, le CCDC 2CcQ – 2024 font partie intégrante de tous les documents d'appel d'offres auxquels les soumissionnaires doivent obligatoirement s'y conformer. Ces documents sont disponibles en annexe. De plus, les résultats de cet appel d'offres seront disponibles, le jour même lors de l'ouverture publique de la soumission.

Les soumissions devront être accompagnées d'une garantie de soumission, sous la forme d'un cautionnement de soumission d'un montant égal à dix pour cent (10%) du montant de la soumission présentée, valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours et libellée à l'ordre ou en faveur de la municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur.

Les soumissionnaires seront responsables du choix des Sous-traitants tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission et devront s'assurer qu'ils détiennent les licences et permis requis.

Le présent appel d'offres ne constitue pas une offre de contracter avec aucun des soumissionnaires et la municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur n'ayant aucune obligation envers les soumissionnaires, s'engage à n'accepter ni la plus basse des soumissions, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucun frais d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

DONNÉ à Saint-Jacques-le-Mineur, Québec, ce 13^e jour du mois de janvier 2025.

☞ ☞ ☞ ☞

Je, soussignée, Isabelle Arcoite, directrice générale et greffière-trésorière, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en affichant une copie à chacun des endroits désignés par la Municipalité ainsi que dans un journal imprimé localement et distribué à toute la population entre 8h00 et 22h00, le 16 janvier 2025 à Saint-Jacques-le-Mineur.



Isabelle Arcoite, directrice générale et greffière-trésorière